

Médecin du travail (H/F)



Titulaire ou contrat de 3 ans



Chaumont (52)

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Médecins territoriaux
Temps de contrat : 39h/semaine Fondement juridique du candidat contractuel : <i>Emploi n'ayant pu être pourvu par un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)</i>	Les éléments de rémunération peuvent être discutés lors d'un premier entretien.
<u>Missions du service – positionnement de l'agent :</u> Le Pôle Prévention Santé est l'un des trois pôles de la DRH amenés à travailler en étroite synergie et en transversalité. Au sein de ce pôle, vous assurez la surveillance médicale des agents de la collectivité et les actions en milieu professionnel visant l'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques professionnels.	
<u>Tâches confiées :</u> Vous êtes particulièrement chargé (e) : - d'assurer la surveillance médicale des agents de la collectivité (compatibilité des missions avec l'état de santé de l'agent, visite de reprise, surveillance particulière, activité en milieu de travail...), en lien avec l'infirmière santé au travail - de mettre en œuvre l'analyse des risques professionnels et des conditions de travail, notamment au travers de la démarche d'évaluation des risques (« document unique »), - de participer à la mise à jour du « document unique » en lien avec le conseiller en prévention, - de procéder à l'analyse des accidents et des maladies professionnelles, en lien avec le conseiller en prévention, - de participer aux actions d'information ou de formation dans les domaines de la prévention et de la santé, - d'assurer la veille sanitaire, - de participer aux travaux de la FSSCT (formation spécialisée en matière de Santé, de sécurité et de conditions de travail) en qualité de membre de droit.	
<u>Profil recherché :</u> ❖ Savoirs être : aptitude au travail en équipe, qualités relationnelles et aptitude à l'écoute, rigueur, organisation, discrétion professionnelle, devoir de réserve, aisance rédactionnelle. ❖ Savoir : connaissance du statut de la Fonction Publique Territoriale, maîtrise des dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité, ❖ Expérience souhaitée : titulaire d'un CES ou DES de Médecine du travail <u>Pourquoi nous rejoindre ?</u> Les plus : Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle, contrat de groupe et participation prévoyance, CNAS Organisation de travail : Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 22 jours RTT et 25 jours de congés annuels. Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de télétravail sur 12 mois (versement d'une indemnité de télétravail) – Possibilité de versement du forfait mobilité durable. <u>Comment candidater ?</u> Vous pouvez demander la fiche de poste complète et adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés.	